

Appareil GPS de contrôle et de chronométrage TRIPY / *TRIPY Control and Time Keeping GPS device*

OBLIGATOIRE pour tous les concurrents
COMPULSORY for all competitors

A retourner dûment rempli lors de la demande d'engagement / *To send back with the application form*
(Automobile Club de Monaco - 23 bd. Albert I^{er} - MC 98000 Monaco)

NOMS EQUIPAGE / CREW NAMES

PILOTE / DRIVER

CO-PILOTE / CO-DRIVER

.....

Autorise l'Automobile Club de Monaco à débiter la carte de crédit (donnée ci-dessous en garantie) en cas de perte, de dommage, dégradation du matériel GPS TRIPY fourni ou non rendu au parc fermé, pour le montant suivant :

- boîtier GPS 920 €
- câble d'alimentation 120 €
- antenne GPS 60 €

Allow the Automobile Club de Monaco to charge the credit card given here under (as a guarantee) if the TRIPY GPS material given has been lost, damaged or not returned at the end of the rally, in the Parc Fermé of Monaco :

- GPS device 920 €
- power supply cable 120 €
- GPS antenna 60 €

Carte Bleue

Visa

Carte N° / Card N° _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ /

Expiration / Expiry _ _ / _ _

Cryptogramme (3 derniers numéros au dos de la carte) / *Cryptogram (the 3 last numbers at the back of the credit card)* _ _ _

Nom / Name Date

Signature



Marquage points rouges / points noirs :

PASSEPORT TECHNIQUE HISTORIQUE - VALABLE POUR : C.CÔTE & &

Ce Passeport Technique n'est pas un certificat d'authenticité, ni ne vérifie en aucune façon l'historique de la voiture ou de ses constituants. Il ne fait que confirmer qu'à la date d'inspection, la voiture semblait éligible pour des compétitions de voitures historiques sanctionnées par la FIA. Ni la FIA ni l'ASN ne certifie, ni ne prend la responsabilité de l'exactitude du numéro du châssis. Les points indiqués ci-dessous comme "revendiqués" sont ceux affirmés comme tels par le propriétaire, selon sa connaissance.

ASN émettrice : Numéro de fiche : Catégorie : Voit. de Course Monoplace
 Période : A - à Valable jusqu'au 31.12. Classe FIA :

L'original de ce document a été complété en accord avec l'Annexe "K" au Code Sportif International, pour les voitures prenant part aux compétitions historiques. Cette copie certifiée de l'original demeure la propriété de la FIA et, si remplacée par une nouvelle fiche, doit être retournée à l'ASN émettrice qui conserve l'original. Pendant toute la durée de l'épreuve, la voiture doit être conforme à toutes les déclarations de ce PTH.

INFORMATIONS DU DEMANDEUR :

Marque revendiquée : Constructeur revendiqué :
 Modèle revendiqué : Date de fabrication d'origine revendiquée :
 N° de châssis / VIN revendiqué : Identification FIA :
 Année de spécification : Type de moteur : Cylindrée : cm³ corrigée : cm³
 N° de fiche d'homologation FIA (si applicable) : Nombre de pages de cette fiche d'homologation à considérer :

**ATTENTION
 LES PTH DÉLIVRÉS AVANT LE 31/12/2011
 NE SONT PLUS VALIDES**

**ATTENTION
 HTP DELIVERED BEFORE 31/12/2011
 ARE NO LONGER VALID**

PHOTO COULEUR DE LA VOITURE DANS SA PRESENTATION ACTUELLE
 Photographie numérique de résolution correcte
 9 cm x 13 cm
 vue de $\frac{3}{4}$ avant du côté droit de la voiture complète

Chaque page de cette fiche, ainsi que le bord de chaque photo, doit porter le cachet de l'ASN l'ayant délivrée.

Nous, le _____, avons vérifié les informations portées sur cette fiche et, pour autant que nous le sachions, confirmons que la voiture est en accord avec la spécification de période de la marque et du modèle représentés.

Date : Signature et cachet : Nom et statut du signataire :

